



**INSCRIPTIONS " ACCUEIL de LOISIRS "
FEVRIER 2012**

Un accueil de loisirs fonctionnera aux vacances de FEVRIER 2012, c'est-à-dire du :

Lundi 27 février au vendredi 9 mars 2012 inclus

En journée complète avec repas de 9h00 à 17 heures pour les enfants scolarisés âgés de 3 ans au moins à l'ouverture des centres, jusque la classe de CM2 comprise (âge limite de 11 ans).

- Voir Fiche n°1 pour les divers renseignements.
- Voir Fiche n°2 au verso de la Fiche n°1 pour inscription au Centre de Loisirs.
- Voir Fiche n°3 pour inscription au Péri-Accueil

1 seul centre fonctionnera à FERDINAND BUISSON - LAMARTINE - rue Donckèle

TARIF à la semaine par enfant

39 € / semaine pour 1 enfant

37 € / semaine a/c de 2 enfants

32 € / a/c de 3 enfants et +

Les tarifs comprennent : le repas, les sorties et les animations, Le péri-accueil n'est pas compris dans ce tarif.

Les inscriptions pour les enfant Hazebrouckois se feront en priorité.

A partir du 13 Février 2012, au regard des **PLACES DISPONIBLES**, les inscriptions des enfants extérieurs pourront être prises, ainsi que celle des enfants hazebrouckois non inscrits précédemment, par ordre de date de dépôt du dossier en Mairie.

PERI-ACCUEIL

- Voir Fiche n°4 au verso de la Fiche n°3 pour modalités d'inscription et règlement intérieur.

	DROIT D'INSCRIPTION	FORFAIT ½ JOURNEE
√ 1 enfant	11,83 €	1,84 €
√ 2 enfants	22,03 €	FORFAIT JOURNEE
√ 3 enfants et +	29,07 €	2,45 €

"IL EST FORMELLEMENT INTERDIT DE PENETRER DANS LE CENTRE AVANT 9 H 00. LE CENTRE N'EST PLUS RESPONSABLE DES ENFANTS APRES 17 H 00.

LES PROJETS PEDAGOGIQUES ET EDUCATIFS SERONT AFFICHES A L'ENTREE DU CENTRE

Il est impératif de s'inscrire préalablement, le nombre de places est limité.

Pièces à joindre : (1)

- Justificatif de domicile
- Attestation d'assurance périscolaire
- Document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge
- Enveloppe timbrée pour le retour du badge (format 110 x 220)

(1) Pour les familles n'ayant pas rempli le dossier scolaire pour les enfants des écoles publiques d'Hazebrouck.



Fiche d'inscription FAMILLE

FICHE N°1

PERE

MERE

Nom
 Prénom
 Adresse
 CP
 Ville
 Tel personnel
 Tel portable

Nom
 Prénom
 Adresse
 CP
 Ville
 Tel personnel
 Tel portable

SITUATION FAMILIALE

Marié[e] célibataire divorcé[e]
 concubin[e] PACS veuf[e]

Si vous êtes divorcé, la garde appartient à :

Père Mère
 Père et mère

PROFESSION

PROFESSION

Profession :
 Employeur :
 Adresse :
 Tel professionnel :

Profession :
 Employeur :
 Adresse :
 Tel professionnel :

PERSONNES A PREVENIR EN CAS D'URGENCE

NOM	PRENOM	NUMERO DE TELEPHONE	LIEN DE PARENTE

INFORMATIONS DIVERSES

Régime affiliation
 Caisse affiliation
 N° allocataire (CAF, MSA, etc,)
 N° de Sécurité Sociale du représentant légal
 Caisse de Sécurité Sociale
 Si vous bénéficiez d'une mutuelle : Nom - Adresse et N° d'adhérent :

INSCRITS DE LA FAMILLE

1- Nom Prénom :
 2- Nom Prénom :
 3- Nom Prénom :
 4- Nom Prénom :

NOM ET ADRESSE DE FACTURATION

Nom et Prénom :
 Adresse :

Fait à HAZEBROUCK, le
 Signature

Toute modification devra être signalée



Fiche d'inscription Centre de Loisirs
ENFANT Fiche N°2

Date d'inscription : (réservée Mairie) N° d'ordre général

AUCUN ENFANT NE SERA ADMIS SANS INSCRIPTION PREALABLE

ACCUEIL de MINEURS

Enfants scolarisés de 3 ans au moins à l'ouverture des centres, jusqu'au CM2 inclus (11 ans)

Je soussigné (père ou tuteur légal)
Inscris à l'accueil, mon fils, ma fille :
Nom :
Prénom :
Né[e] le : Age :
A :
Adresse :
CP : Ville :
Ecole fréquentée :
Classe fréquentée :

Centre que fréquentera votre enfant :

ACCUEIL " PRIMAIRES "

ACCUEIL " MATERNELS "

Inscription au centre période du au 2012 soit Semaine(s)

Règlement des inscriptions	Cochez ce que vous retenez	Montant (voir Tarifs)		
√ Du 27 Février au 2 mars 2012	<input type="checkbox"/>	39,00 €	37,00 €	32,00 €
√ Du 5 au 9 mars 2012	<input type="checkbox"/>	39,00 €	37,00 €	32,00 €

RAPPEL : • Une facture vous sera envoyée en fin de chaque mois des centres de Loisirs. Le paiement se fera soit sous forme de prélèvement automatique soit par paiement au Trésor Public. • Si votre enfant possède déjà un badge, il l'utilisera. Les enfants n'ayant pas encore de badge, en recevront un qu'ils devront garder pour les centres ultérieurs. **Le remplacement d'un badge sera facturé.**

Fiche sanitaire de l'enfant

Médecin traitant :
Téléphone :
Allergies :
Maladie (confidentiel) :
Assurances scolaires :

A REMPLIR OBLIGATOIREMENT:

J'autorise le Directeur de l'Accueil à prendre toutes les mesures rendues nécessaires par l'état de l'enfant et toute intervention médicale jugée nécessaire par le médecin consulté.

Je certifie que mon enfant est à jour des vaccinations suivantes antidiphtrérique, antitétanique, antipoliomyélitique, vaccin antituberculeux BCG. En cas de contre indication, fournir un justificatif médical.

Piscine autorisée pour les primaires uniquement **OUI NON** (1) Cyclotourisme (plus de 9 ans) **OUI NON** (1)

J'autorise l'utilisation des supports photos et vidéos pris au cours des centres, pour la parution éventuelle dans la presse ou dans les plaquettes municipales, ou sur le site internet de la ville d'Hazebrouck.

J'autorise mon enfant : - à retourner à 17 heures avec (préciser le nom) (1)

- à retourner seul à 17 heures (1)

Je n'autorise pas mon enfant à quitter le centre seul à 17 heures (1)

Les parents sont tenus de souscrire pour leur enfant une assurance complémentaire individuelle.

(1) rayer les mentions inutiles

HAZEBROUCK, le

Signature des parents :



Fiche d'inscription PERI - ACCUEIL
ENFANT FICHE N°3

Date d'inscription :(réservée Mairie)

PERI - ACCUEIL

(Réservé uniquement aux enfants de 3 ans au moins à l'ouverture des Centres, jusque CM2 inclus)

Je soussigné (père ou tuteur légal)
Inscris au péri - accueil , mon fils, ma fille :
Nom :
Prénom :
Né[e] le : Age :
A :
Adresse :
CP : Ville :
Ecole fréquentée :
Classe fréquentée :

Enfant inscrit en Accueil Périscolaire durant l'année scolaire : OUI NON

INSCRIPTION AU PERI - ACCUEIL Période du
.....au2012 Soit Semaine(s)

*cocher les jours et séances prévues	DE 7h00 à 9h00	DE 17h00 à 19h00
LUNDI		
MARDI		
MERCREDI		
JEUDI		
VENDREDI		

A REMPLIR OBLIGATOIREMENT

J'autorise le responsable du péri - accueil à prendre toutes les mesures rendues nécessaires par l'état de l'enfant et toute intervention médicale jugée nécessaire par le médecin consulté y compris l'hospitalisation.

Autres personnes (que les parents) autorisées à reprendre l'enfant :

NOM	PRENOM	NUMERO DE TELEPHONE	LIEN DE PARENTE	JOUR OU CETTE PERSONNE EST AUTORISEE A REPENDRE

HAZEBROUCK, le :

Signature des parents :

AUCUN ENFANT NE SERA ADMIS AU PERI - ACCUEIL SANS INSCRIPTION AU PREALABLE.



Règlement Intérieur Péri - Accueil Enfant Fiche n°4

1. MODALITES D'INSCRIPTION

- Pour pouvoir bénéficier du service d'accueil, un dossier d'inscription devra être constitué et déposé en Mairie d'Hazebrouck.
- Seuls les enfants de 3 ans au moins jusqu'au CM2 inclus et inscrits à " l'accueil de mineurs " peuvent être accueillis.
- Toute modification concernant un enfant inscrit devra être signalée au responsable de l'accueil.
- A l'inscription, parents et enfants doivent prendre connaissance des règles de vie de l'accueil et en accepter les conditions.
- Outre le droit d'inscription, une participation financière sera demandée pour chaque séance.
- Toute inscription devra être accompagnée d'une attestation de responsabilité civile des parents.

2. FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL :

- Il fonctionne du Lundi au Vendredi de 7h00 à 9h00 et de 17h00 à 19h00.
- Pour le bien être de l'enfant, il est important qu'il arrive le matin en ayant pris son petit déjeuner.
- Les noms des personnes ayant autorisation de reprendre l'enfant le soir doivent être notifiés sur le dossier d'inscription.
- L'enfant ne sera pas autorisé à rentrer seul chez lui.
- En cas de difficultés particulières relatives à la vie de l'enfant (problème de santé, de famille...), il appartient au responsable légal de donner toutes les informations nécessaires à la sécurité de l'enfant.

3. TARIFS :

- Quelle que soit la date d'inscription et la durée de fréquentation, le droit d'inscription est dû intégralement. Il devra être réglé dès lors de la réception de votre facture (en fin de mois) soit par prélèvement automatique soit par paiement au Trésor Public.
- **ATTENTION : le droit d'inscription n'est pas exigé** pour les enfants qui sont déjà inscrits à l'accueil périscolaire des écoles publiques de la ville d'Hazebrouck, pour la période du **05/09/2011 au 31/08/2012**.
- Une participation financière par séance est demandée. Toute séance commencée est due, qu'elle qu'en soit la durée.

	DROIT D'INSCRIPTION	FORFAIT ½ JOURNEE
√ 1 enfant	11,83 €	1,84 €
√ 2 enfants	22,03 €	FORFAIT JOURNEE
√ 3 enfants et +	29,07 €	2,45 €

Je déclare avoir pris connaissance du règlement du péri - accueil de mineurs et je l'accepte,

M./MME, Parent de

HAZEBROUCK, le

Signature des Parents :